

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN SESSION N° 4-2024 DU 12 JUILLET 2024**

**Présidence de** Thierry BONNEFOI

Etaient présents : ARICKX Viviane, BAQUE Françoise, COUEILLES Danièle,  
DAROLLES Jacqueline, DUTECH Francis, LADET Frédéric.

Excusés : BOURDA Isabelle, ROLLANDIN Eric et DARAN Xavier  
Absent : SAINT SUPERY Patrick

Secrétaire de séance : DAROLLES Jacqueline

Début de séance : 20 h 30

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2024

## **Délibérations**

1. Location spécifique pour cours de yoga N°2024.19  
Des séances de yoga ont été proposés aux administrés dans la salle des fêtes.  
Un défraiement de 50 euros a été demandé à l'enseignante.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2. Location appartement : retenue de la caution N°2024.20  
Compte tenu de l'état des lieux sortant établi par une agence et signé par la locataire représentée, du montant du devis de nettoyage établi, de la constatation faite par les élus, le montant du dépôt de garantie du logement locatif sera retenu. Délibéré à l'unanimité.

3. Exonération pour le foncier non bâti pour les agriculteurs en agriculture biologique : N° 2024.21  
Accord pour 50 % sur 2 ans, validée à l'unanimité.

## **DEVIS zinguerie**

Devis de réparation et de nettoyage de la gouttière en zinc de l'église, d'un montant de 1402.80 euros. Il sera demandé au prestataire le nettoyage des gouttières de la mairie et des logements locatifs.  
Validé à l'unanimité.

## **Point sur le déploiement de la fibre optique**

Déploiement en cours, les portions sont étudiées au cas par cas.

## **Organisation de l'arrosage d'été**

Monsieur le maire demande au conseil d'organiser l'arrosage d'été sur les plantations, du 05 au 25 août 2024 durant les congés de l'agent technique.

## **Informations et questions diverses**

- Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes :

En prévision des travaux, il convient de libérer les lieux. La réservation des locaux ne sera plus possible après le 30 septembre 2024.

Le conseil municipal décide de vendre le réfrigérateur.

- Nettoyage des containers des poubelles : Le SICTOM sera contacté.
- Potelets de sécurisation marché : la mise en place sera faite par L'Association l'Antre Nous. Les emplacements ont été validés par le conseil.
- Travaux à réaliser : nettoyage des regards des pluviaux, vérification de la serrure de l'église et des portails du cimetière, enlèvement des gravats du cimetière, déplacement de la table de pique-nique de l'Esquinson au village.
- Pour information, la mise en œuvre d'un PLUi est actuellement bloquée. Cette situation va certainement avoir un impact sur la situation urbanistique de la commune.